

BStGer BB.2016.321 vom 13. April 2017

Bundesstrafgericht, 2017-04-13, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bstger_BB.2016.321

FR: TPF BB.2016.321 du 13 avril 2017

IT: TPF BB.2016.321 del 13 aprile 2017

Regeste

Consultation des dossiers (art. 101 s. en lien avec l'art. 107 al. 1 let. a CPP).

Erwägungen

E. 1

Devenue sans objet, la cause est rayée du rôle.

E. 2

Les frais de la présente décision sont mis à la charge de l'Etat.

E. 3

Une indemnité de CHF 1'886.20 est octroyée au recourant, à charge du Ministère public de la Confédération.

Bellinzone, le 13 avril 2017

Au nom de la Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral

Le président: Le greffier:

Distribution

- Me Loïc Parein - Ministère public

Indication des voies de recours Il n'existe pas de voie de recours ordinaire contre la présente décision.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.